



HAL
open science

Irrigation et propriété citadine dans l’Acequia Real del Jucar au milieu du XIX^o siècle

Roland Courtot

► **To cite this version:**

Roland Courtot. Irrigation et propriété citadine dans l’Acequia Real del Jucar au milieu du XIX^o siècle. *Études rurales*, 1972, 45, pp.29-47. hal-03883755

HAL Id: hal-03883755

<https://amu.hal.science/hal-03883755v1>

Submitted on 23 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE
SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

études rurales

revue trimestrielle
d'histoire, géographie, sociologie
et économie des campagnes

N° 45

MCMLXXII

Tirage à part

MOUTON & CO

ROLAND COURTOT

Irrigation et propriété citadine dans l'Acequia Real del Jucar au milieu du XIX^e siècle*

Des recherches entreprises, dans le cadre d'une thèse de géographie, sur l'appropriation foncière des citoyens dans les *huertas* de la région de Valence, en Espagne, nous ont conduit, faute d'autres sources cadastrales pour le XIX^e siècle, à explorer les archives des communautés d'irrigation, nombreuses dans la partie littorale de la province. Les archives de l'Acequia Real del Jucar nous ont fourni des documents à peu près complets depuis le milieu du XIX^e siècle¹. Il s'agissait alors, comme aujourd'hui, de la plus importante communauté d'irrigants de la côte méditerranéenne espagnole² : son canal, long de 52 kilomètres et branché sur la rive gauche du Jucar à son débouché dans la plaine littorale, arrosait alors plus de 13 000 hectares partagés entre quelque 9 000 propriétaires, sur le territoire de 20 communes situées entre la basse vallée du Jucar et la ville de Valence (cf. Fig. 1).

Ce fonds d'archives modernes abrite les registres d'irrigants (*padrón de regantes*) pour quatorze communes en 1855 et les listes de partage de l'eau (*reparto de cequiaje*) pour les six autres en 1865, date à partir de laquelle des documents existent pour l'ensemble de la communauté³. Malgré la différence de date, de présentation et d'exploitation de ces deux séries de documents⁴, nous avons là une source importante pour la connaissance des structures foncières dans une vaste zone de *regadío* et pour une période dont les documents cadastraux officiels ont été rarement conservés.

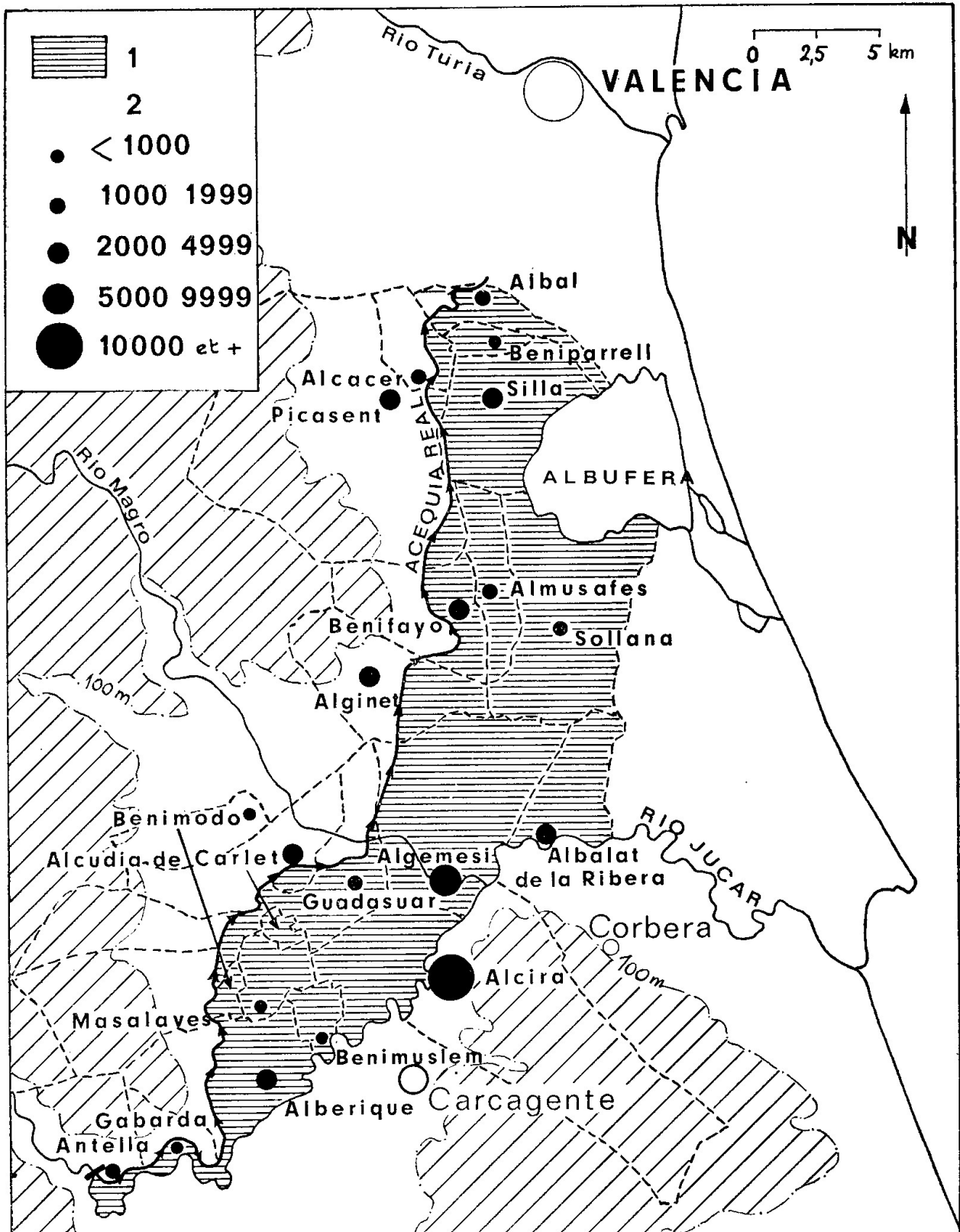
* Les recherches et la documentation sur le terrain ont pu être réalisées grâce à une mission accordée par le CNRS pendant l'été 1969.

1. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de l'Acequia Real, Sr. D. Rafael Tasso Izquierdo, pour la compréhension qu'il nous a témoignée et les facilités accordées dans notre travail.

2. R. TASSO IZQUIERDO, « Historia, descripción y actuación de la Acequia Real del Jucar », 1^o Congreso Nacional de Comunidades de Regantes, Valencia, 1964.

3 Cf. en Annexe, Tableau 1 (*infra*, p. 45) la liste des communes concernées.

4. Le *padrón de regantes* correspond à une matrice cadastrale car il fournit pour chaque propriétaire les mêmes indications (taille, occupation et localisation des différentes parcelles d'un même propriétaire). Le *reparto de cequiaje* est une simple liste des propriétaires avec indication de la surface possédée et de la taxe d'irrigation correspondante. Moins complet, il est cependant d'un maniement plus aisé et plus rapide. Tous les deux portent mention de la commune de résidence des propriétaires.



- 1 Zone irriguée dominée par les canaux de la communauté
 2 Communes classées selon leur population au Recensement de 1855

FIG. 1. — Carte de l'Acequia Real del Júcar et des villages et villes faisant partie de la communauté.

Il est difficile d'apprécier le degré d'exactitude de ces documents : des variations parfois notables dans les chiffres à quelques années d'intervalle, le nombre des réclamations qui suivent souvent l'établissement des registres de partage de l'eau, ne sont pas faits pour renforcer notre foi. Cependant le caractère financier de ces documents établis à l'échelle de la commune et surtout leur rôle dans la reconnaissance du droit à l'eau, source essentielle de richesse dans la *huerta*, nous permettent de leur accorder quelque crédit.

Pour deux communes, Albalat de la Ribera et Sollana, nous avons procédé à une analyse relativement complète des structures foncières de leurs terres irriguées ; pour l'ensemble de la communauté, l'accent a été mis sur l'appropriation citadine, liée essentiellement à la ville de Valence.

UNE STRUCTURE FONCIÈRE CONTRASTÉE

Taille moyenne des propriétés des membres de la communauté

Telle qu'elle apparaît dans le Tableau 1 (cf. Annexe, *infra*, p. 45), elle exprime l'importance déjà acquise à cette date par le morcellement foncier dans une région de très vieille irrigation et de forte densité rurale¹ : 1,5 ha cultivé en *huerta* ou en rizière pouvait à la rigueur suffire à la subsistance d'une famille paysanne, si on y ajoute quelques parcelles de cultures sèches (*secano*) dont le rôle agricole n'était pas négligeable².

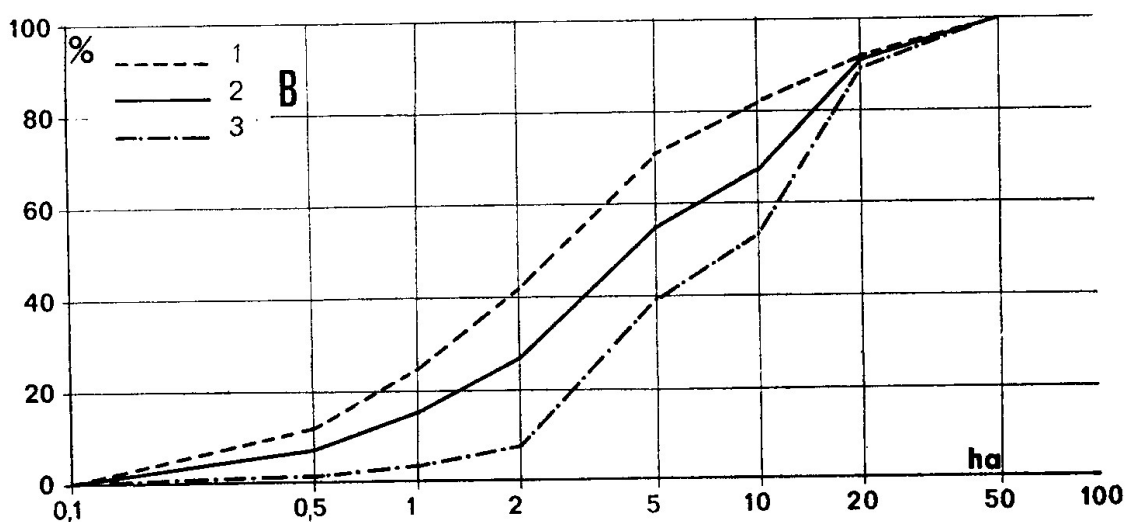
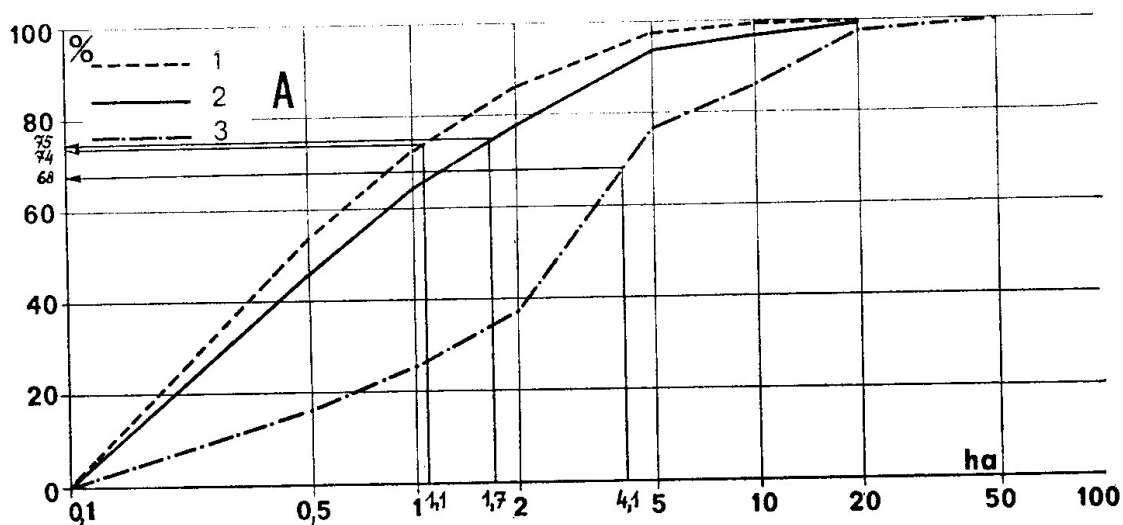
Mais cette moyenne varie considérablement d'une commune à l'autre selon l'importance des surfaces irriguées et des densités rurales correspondantes : ainsi Benifayo (0,4 ha) et Alginet (0,8 ha), gros villages dont l'Acequia ne domine qu'une partie du finage, s'opposent à Sollana (2,2 ha) dont la superficie irriguée représente plus de la moitié d'un vaste finage moins peuplé.

Analyse précise des structures foncières dans les terres irriguées d'Albalat de la Ribera et de Sollana

Cette analyse nous permet de déceler, derrière ces moyennes, des disparités considérables :

	<i>Catégories de propriétés</i>		
	<i>de 1 ha</i>	<i>1 à 9,99 ha</i>	<i>10 ha et +</i>
ALBALAT			
Nombre de propriétaires	64 %	32 %	4 %
Surface occupée	15 %	53 %	32 %
SOLLANA³			
Nombre de propriétaires	50 %	45 %	5 %
Surface occupée	10 %	51 %	39 %

1. La densité moyenne de population pour l'ensemble des communes parcourues par l'Acequia
(Fin de la note 1 et notes 2 et 3, pages suivantes)



- A Courbe de fréquence selon la taille des propriétés
(on a porté sur chaque courbe la fréquence correspondant à la taille moyenne)
- B Diagramme cumulé des apports de surface
- 1 Propriétaires résidant dans la commune
 - 2 Total des propriétaires
 - 3 Propriétaires résidant à Valence

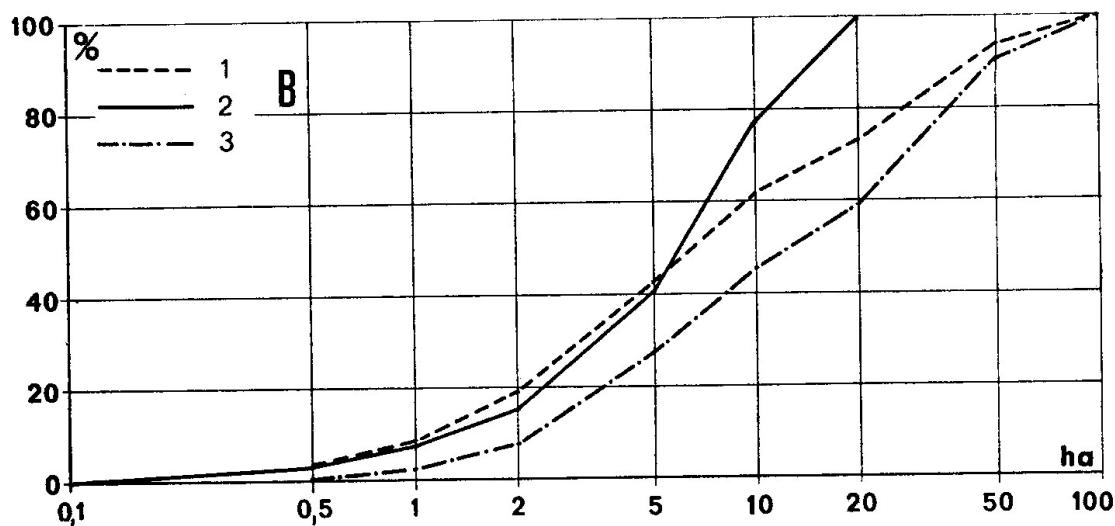
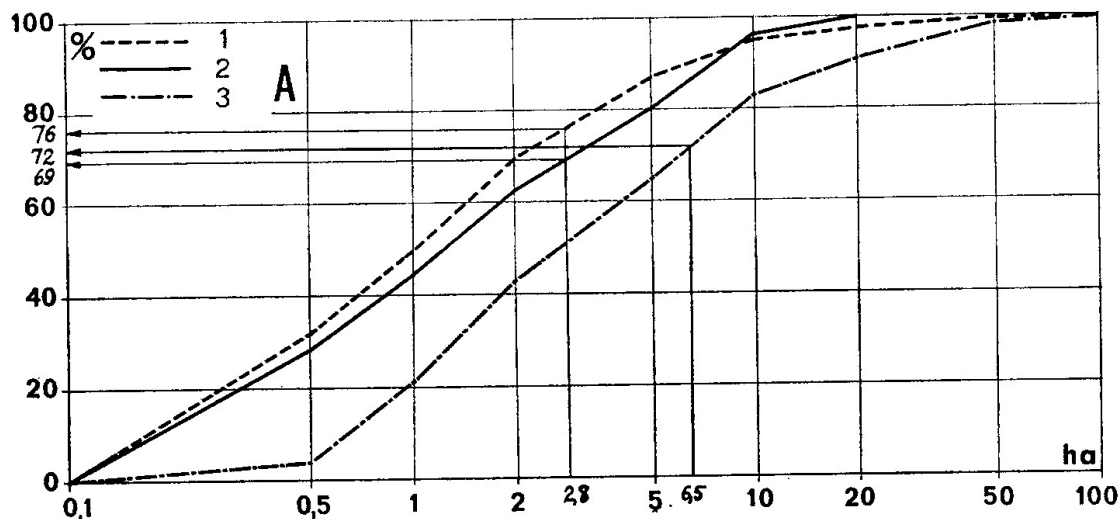
FIG. 2. — Structure des propriétés de la communauté à Albalat de la Ribera.

Real était, au recensement de 1857, de 100 hab./km². Rapportée à la surface irriguée par cette même Acequia, cette densité s'élevait alors à 402 hab./km².

2. Cette valeur moyenne est légèrement inférieure à la réalité car il n'a pas été tenu compte, dans son calcul, des propriétés pluri-communales qui gonflent artificiellement le nombre total des propriétaires de la communauté.

Selon le Cadastre de l'Acequia de 1851, les cultures de *huerta* (cultures légumières, fruitières, maïs et blé, chanvre) occupent plus de la moitié de la superficie irriguée (7 320 ha) ; les rizières dominent dans les communes de la « Ribera alta », à l'amont d'Algemesi et à proximité de l'Albufera.

3. Pour Sollana, cette étude porte sur la moitié environ du territoire irrigué (1 095 ha sur 2 251), celle dite des « vieilles terres » pour laquelle nous avons utilisé un récapitulatif datant de 1859. Le *padrón* complet, comprenant plus de 1 000 titres, était en effet partagé entre les « vieilles terres »,

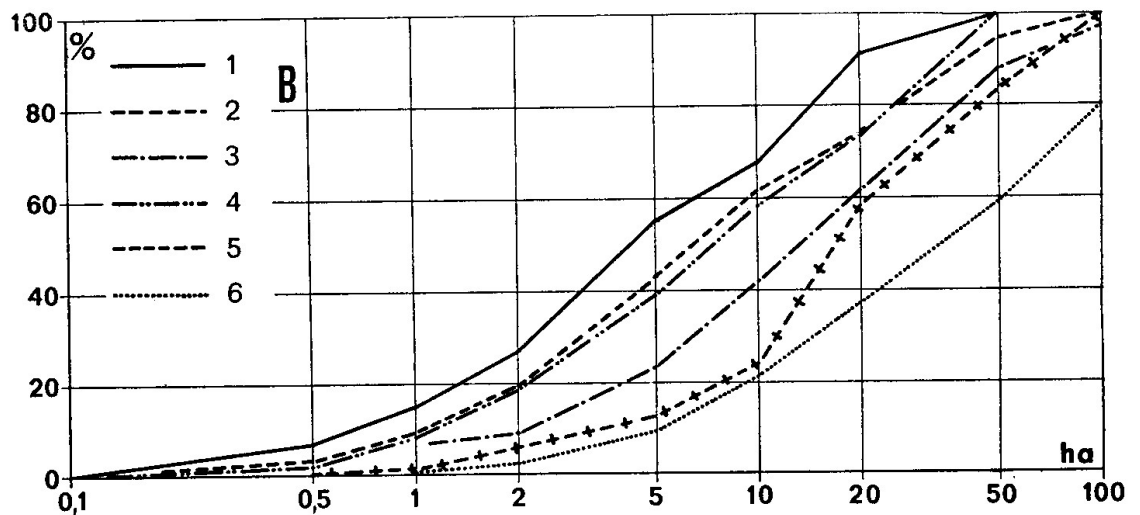
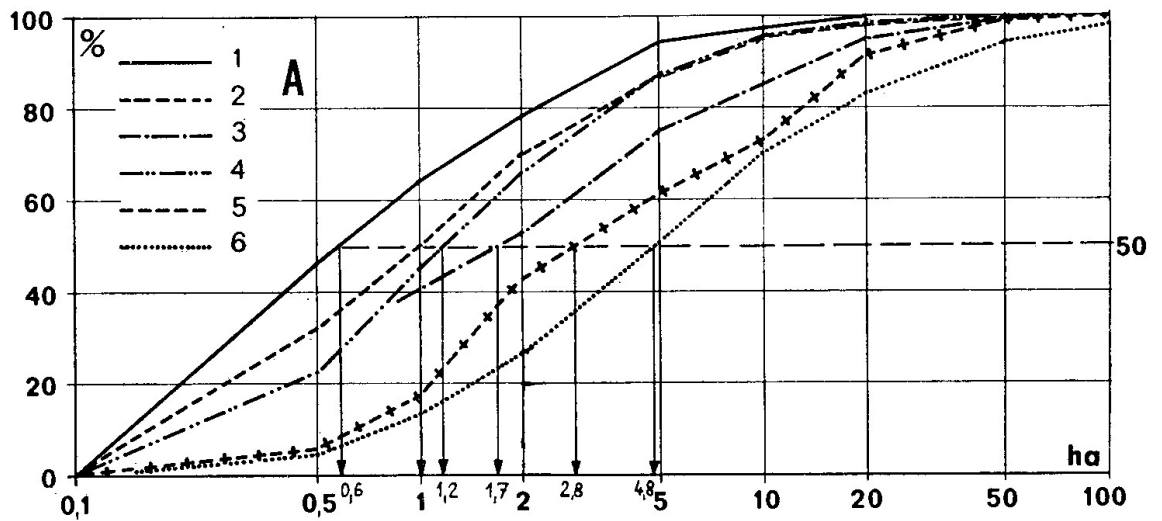


- A Courbe de fréquence selon la taille des propriétés
 B Diagramme cumulé des apports de surface
 1 Total des propriétaires
 2 Propriétaires résidant dans la commune
 3 Propriétaires résidant à Valence

FIG. 3. — Structure des propriétés de la communauté à Sollana.

Les petites propriétés de moins de 1 ha sont de loin les plus nombreuses : dans les deux cas la moitié ou plus d'entre elles ne dépassent pas cette valeur. La moyenne propriété, qu'on peut situer de façon très approximative entre 1 et 10 ha, rassemble plus du tiers des propriétaires et plus de

irriguées depuis longtemps par la première section du canal, et les « nouvelles terres », conquises par son prolongement à la fin du XVIII^e siècle. Un même propriétaire pouvait donc y figurer deux fois. La prise en compte de la moitié de la surface irriguée nous a donc conduit à sous-estimer la taille des propriétés à Sollana.



- A Courbe de fréquence selon la taille des propriétés
 B Diagramme cumulé des apports de surface
 1 Total des propriétaires dans la commune d'Albalat
 2 Total des propriétaires dans la commune de Sollana
 3 Propriétaires résidant à Valence dans 6 communes en 1865
 4 Propriétaires résidant à Valence dans 14 communes en 1855
 5 Propriétés du clergé dans ces 14 communes
 6 Propriétés de la noblesse dans ces 14 communes
 (on a porté pour chaque courbe de fréquence la valeur médiane)

FIG. 4. — Structure des propriétés dans la communauté de l'Acequia Real del Jucar.

la moitié des surfaces, tandis que les grands propriétaires, qui ne sont qu'un vingtième du total, en possèdent à eux seuls le tiers. Cette situation ressort à l'évidence de la comparaison des courbes de fréquence que nous avons construites pour les propriétés selon leur taille (Fig. 2A et 3A) et selon les apports de surface (Fig. 2B et 3B) : elles montrent combien les

valeurs moyennes sont un leurre puisqu'elles ne sont atteintes ou dépassées que par 25 % des propriétés à Albalat et 24 % à Sollana. Les valeurs médianes sont donc nettement inférieures : 0,6 ha contre 1,7 à Albalat, 1 ha contre 2,8 à Sollana (cf. Fig. 4A) et, de ce fait, beaucoup plus significatives de l'importance numérique du *minifundium*.

Les différences de structure qu'on relève entre les deux communes tiennent essentiellement à la place de la petite et de la grande propriété. A Sollana, la première, tout en représentant encore la moitié des titres, est réduite à la portion congrue de la terre, tandis que la seconde, dix fois moins nombreuse, occupe une surface quatre fois plus importante : par rapport à celles d'Albalat, les courbes de fréquence de Sollana se déplacent donc vers la droite des graphiques. Cette opposition entre deux communes voisines tient d'une part à la densité rurale, beaucoup moins forte à Sollana, d'autre part et surtout à la part de l'appropriation foncière foraine, et en particulier citadine, dont la structure est différente de celle de la propriété locale.

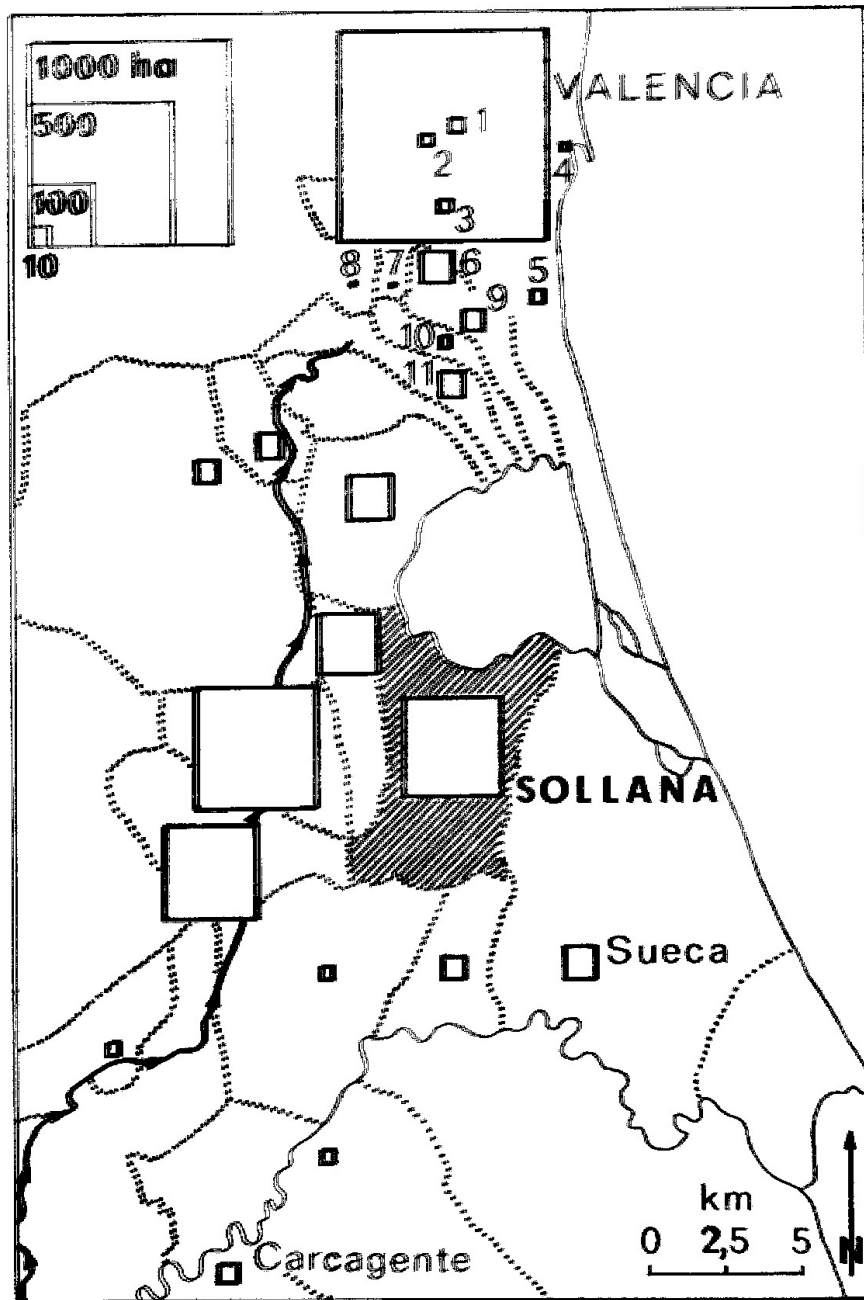
GÉOGRAPHIE DE L'APPROPRIATION FONCIÈRE

Les situations opposées d'Albalat et de Sollana

La répartition géographique des propriétaires de la communauté de l'Acequia Real dans ces deux communes représente certainement deux situations extrêmes puisque les propriétaires de la commune sont en écrasante majorité à Albalat (80 %) et les propriétaires forains à Sollana (86 %) :

	Commune	Communes limitrophes	Valence	Autres
ALBALAT				
Propriétaires	80 %	3 %	14 %	3 %
Surface occupée	54 %	4 %	35 %	7 %
Surface moyenne	1,1 ha	1,8 ha	4 ha	4,8 ha
SOLLANA				
Propriétaires	14 %	50 %	26 %	10 %
Surface occupée	14 %	19 %	61 %	6 %
Surface moyenne	2,8 ha	1,1 ha	6,5 ha	1,4 ha

Dans le premier cas, les propriétaires locaux possèdent plus de la moitié des terres de la communauté : ce sont essentiellement de petits propriétaires car leur part diminue au fur et à mesure qu'on s'élève dans la taille des propriétés. A l'inverse, les habitants de Valence, qui possèdent à eux seuls 70 % des surfaces appartenant à des propriétaires forains, voient leur place s'accroître au même rythme et possèdent plus de la moitié des grandes propriétés.



- | | |
|---------------------------|--------------|
| 1 Ruzafa | 6 Sevadi |
| 2 Faubourg de San Vicente | 7 Benetuser |
| 3 Huerta de Valencia | 8 Paiporta |
| 4 Grao | 9 Alfafar |
| 5 Pinedo | 10 Catarroja |

FIG. 5. — Répartition des surfaces irriguées dans la communes de Sollana en 1859 selon le domicile des propriétaires (ne figure pas sur cette carte : 1 ha à Villajoyosa, province d'Alicante).

*Part des propriétaires de la commune et de Valence
dans chaque catégorie de propriété selon la surface occupée*

	— de 1 ha	1 à 4,99 ha	5 à 9,99 ha	10 ha et +	TOTAL
ALBALAT	84 %	63 %	49 %	31 %	54 %
VALENCE	7,8 %	33 %	35 %	50 %	35 %
SOLLANA	12 %	14,5 %	27 %	8,5 %	14,2 %
VALENCE	15 %	34 %	61,5 %	92 %	61 %

A Sollana les propriétaires de la commune cèdent pratiquement la place à ceux des villages voisins pour le nombre et à ceux de Valence pour la surface occupée : ces derniers dominent nettement les propriétés de plus de 5 ha et de façon quasi absolue celles de plus de 10 (16 Valenciens sur 18 propriétaires). La moyenne et la petite propriété sont envahies par les villageois des communes limitrophes.

Albalat donne donc l'impression d'une communauté villageoise restée, toutes choses égales par ailleurs, relativement maîtresse de son finage, alors que celui de Sollana a été littéralement colonisé par les Valenciens et par ses voisins. La localisation particulière de ce village, aux confins des marécages de l'Albufera tardivement mis en valeur par l'irrigation et le drainage, n'est pas étrangère à cette situation : la soif de terre et l'importance des travaux de mise en valeur ont attiré ici les énergies locales et les investissements citadins, auxquels se sont souvent ajoutées d'anciennes propriétés nobles ou ecclésiastiques. La répartition géographique des propriétaires dans les « nouvelles terres » vient confirmer ce mouvement : les Valenciens y sont toujours les plus grands propriétaires, mais ceux des communes limitrophes, et en particulier de Benifayo, d'Alginet et d'Almusafes, en possèdent la moitié. A l'étroit sur leur propre terroir irrigué, ils ont trouvé dans les rizières de Sollana une zone d'expansion et de culture complémentaire de leurs *huertas*¹. Au total, la carte de la Figure 5 montre que les terres irriguées de Sollana se partagent entre Valence (48 %), les communes voisines (35 %) et la commune elle-même (11 %).

La part des citadins dans la communauté de l'Acequia Real

La propriété foraine est donc soit d'origine régionale soit d'origine valencienne : cette conclusion peut être étendue à l'ensemble de la communauté où, pour les communes étudiées à la date de 1855, les propriétaires

1. Répartition des cultures dans les terres irriguées par l'Acequia (Source : arpentage de 1845 et cadastre de 1851) :

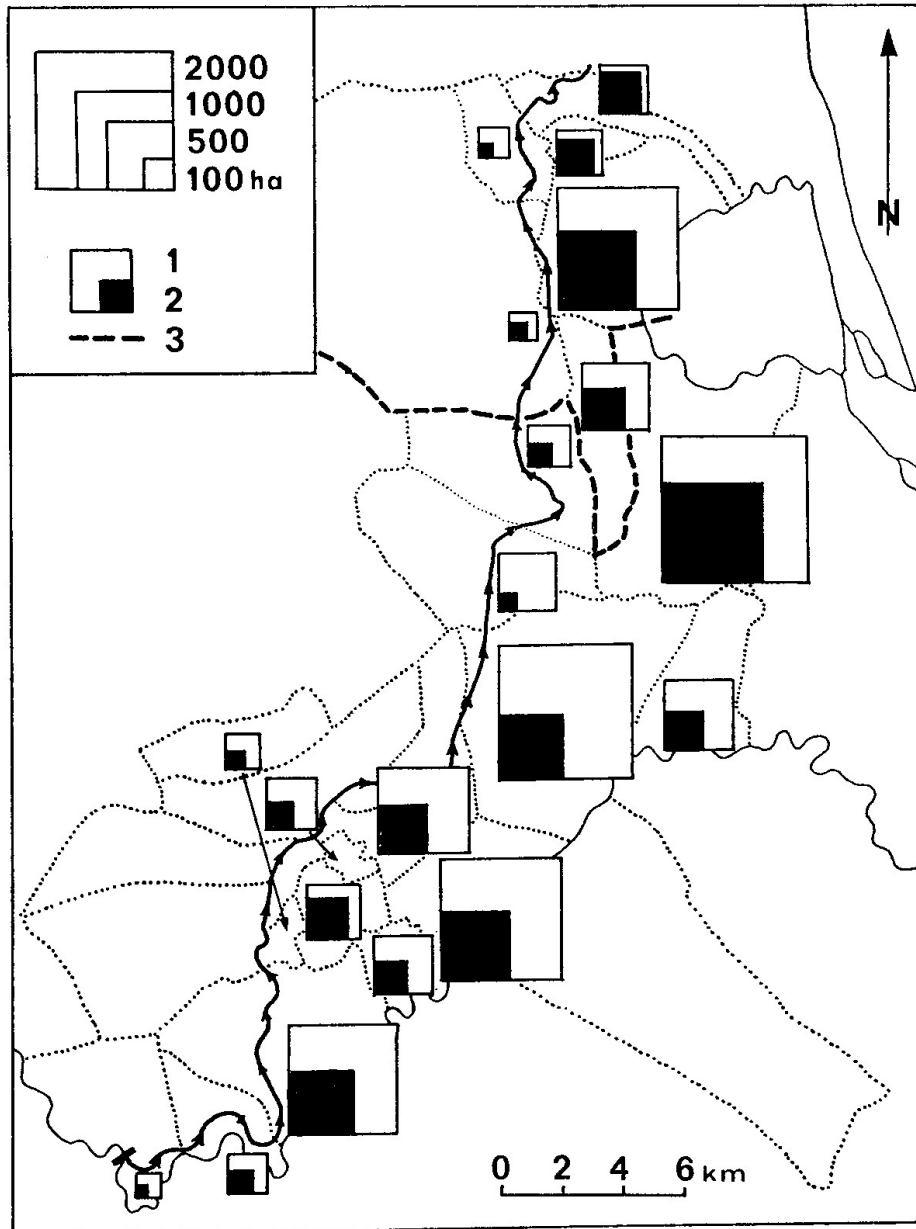
	<i>Huertas</i>	<i>Rizières</i>
SOLLANA	179 ha	2 156 ha
ALGINET	280 ha	98 ha
ALMUSAFES	333 ha	88 ha
BENIFAYO	192 ha	0 ha

résidant hors de la région littorale traversée par l'Acequia, du Jucar à Valence, ne représentent qu'une faible part de l'ensemble (130 propriétaires pour 320 ha)¹. Cette appropriation régionale non valencienne dépasse en effet très rarement le cadre des *huertas* de la plaine et traduit le dynamisme plus ou moins grand des communautés villageoises et des bourgs de cette plaine et de ses bordures. Il est certain que dans les gros bourgs comme Alcira, Algemesi ou Carcagente, tous les propriétaires de l'Acequia ne sont pas des agriculteurs et qu'il s'est trouvé parmi eux nombre de commerçants, artisans ou simplement rentiers de la terre, dont le nom est souvent précédé, sur les registres, du qualificatif « Don ». Mais cette appropriation de type déjà citadin, qu'on n'a pu d'ailleurs distinguer de celle des agriculteurs, s'exerce dans un cadre restreint : le rayon d'influence foncière de ces agglomérations terriennes, essentiellement peuplées de paysans, s'arrête aux limites de leur propre finage et de celui des communes voisines et déborde rarement au-delà. On est frappé de voir qu'à part Valence, les villes situées hors du périmètre de l'Acequia n'apparaissent que rarement sur les registres : la plus souvent citée, Jativa, deuxième ville de la Province par le nombre d'habitants², n'abrite que 46 propriétaires de l'Acequia (1855) qui possèdent une soixantaine d'hectares répartis essentiellement dans les communes d'Antella, Gabarda et Alberique, dont elle n'est distante que d'une douzaine de kilomètres.

L'appropriation foncière des Valenciens découle de l'omniprésence de cette ville, dont aucune des communes étudiées n'est éloignée de plus de 50 km, et dont les liens avec la terre des *huertas* ont été un des fondements de la prospérité et de l'enracinement régional. La résidence à Valence entraîne presque à coup sûr une activité non agricole, car les registres prennent soin de distinguer les propriétaires habitant dans la ville, encore enclose de murailles à cette date, de ceux qui résident dans les faubourgs (*extra muros*) ou dans la *huerta* péri-urbaine. Cette appropriation représente au total 1/8^e des propriétaires et plus du tiers des terres de la communauté (cf. Annexe, *infra*, Tableau 1, p. 45). Cette proportion varie considérablement d'une commune à l'autre, mais dans l'ensemble elle est d'autant plus forte que les communes sont plus proches de Valence et que la densité rurale y est plus faible. Elle est donc en général plus importante dans les communes de la deuxième section du canal, plus proches de la ville et irriguées plus tardivement (cf. Fig. 6).

1. Remarquons cependant que ce chiffre est sous-estimé au bénéfice des Valenciens : une partie de la propriété foraine est entre les mains de la noblesse, dont la résidence portée sur les registres est le plus souvent « Valence ». Or il s'agit, dans un certain nombre de cas et non des moindres, de nobles d'origine valencienne résidant en fait à Madrid, ou de nobles originaires d'autres régions d'Espagne, mais possédant sur place une résidence ou ayant confié à un homme de loi de la ville l'administration de leurs domaines. Il semble que la noblesse proprement valencienne possédait environ la moitié des biens nobles, mais faute d'avoir pu localiser avec précision chacun de ces propriétaires, nous avons préféré leur conserver la résidence valencienne et admettre que celle-ci n'est, parfois, que le relais d'une influence madrilène. La noblesse ne représentant au total que 5 % des terres de l'Acequia (14 communes en 1855), soit 14 % de la surface possédée par les Valenciens, les résultats globaux n'en sont pas tant affectés qu'on ne puisse les tenir pour valables.

2. 14 530 habitants pour toute la commune au Recensement de 1857.



- 1 Surface totale irriguée dans chaque commune
- 2 Surface possédée par des habitants de Valence
- 3 Limite statistique entre les documents de 1855, pour les communes situées au sud, et ceux de 1865, pour celles situées au nord

FIG. 6. — Appropriation foncière des Valenciens dans les terres de l'Acequia Real del Jucar (1855-1865).

STRUCTURE FONCIÈRE ET CATÉGORIES SOCIALES

Le Tableau 2 (cf. Annexe, *infra*, p. 46) nous présente une analyse complète de la structure de la propriété valencienne dans l'Acequia pour les 14 communes considérées à la date de 1855 (A). Un patient travail de

fiches nous a permis de prendre en compte les propriétés pluri-communales, du moins celles de 2 ha et plus par commune.

Nous retrouvons là une structure foncière très contrastée, avec un grand nombre de petites et moyennes propriétés, et une nette prédominance en superficie de la grande et même de la très grande propriété irriguée : les 9 propriétés de plus de 50 ha représentent à elles seules 1/6^e des terres aux mains des citoyens. La surface moyenne des propriétés s'élève alors à 5 ha et la médiane à 1,7 (cf. Fig. 4). Cette structure reflète certainement l'origine sociale des propriétaires, mais les registres, muets sur le chapitre de leur profession, ne nous ont permis de distinguer que la noblesse, le clergé, les administrations religieuses ou laïques et les particuliers.

La bourgeoisie

L'importance de certaines propriétés particulières nous permet de voir là une bourgeoisie valencienne rentière de la terre et qu'on a souvent montrée plus préoccupée d'agriculture et de commerce que d'industrie¹. Nous la retrouvons dans les rangs de la Société économique des Amis du Pays de Valence, dont la plupart des membres sont alors des propriétaires fonciers². La faible part des professions du commerce et de l'industrie explique que les travaux de cette Société, d'inspiration éminemment physio-cratique, ont été surtout consacrés à l'amélioration de l'agriculture valencienne et de ses produits³.

Mais cette bourgeoisie éclairée d'hommes de loi, d'administrateurs, de commerçants ou de professeurs ne devait pas être seule à partager cette importante appropriation foncière : il faut bien imaginer aussi une foule de petits-bourgeois, commerçants modestes et artisans, prompts à investir leurs bénéfices urbains dans la terre, pour expliquer le grand nombre de propriétés moyennes ou petites rencontrées. Peut-être faut-il voir là cette petite-bourgeoisie aussi avide de considération sociale que de rente foncière, que Blasco Ibañez a dépeinte à la fin du siècle dans *Arroz y tartana*.

La noblesse et le clergé

Nous sommes donc beaucoup mieux renseignés sur les biens nobles et ecclésiastiques, qui ont pu être facilement cernés (cf. Annexe, Tableau 2, B et C, *infra*, p. 46) et qui représentent respectivement 14 et 12 % des surfaces appartenant à des Valenciens. Dans les deux cas, les grandes

1. E. GIRALT Y RAVENTOS, « Problemas históricos de la industrialización valenciana », *Estudios geográficos*, 1968, XXIX, 112-113.

2. Nous avons retrouvé 18 propriétaires de l'Acequia Real parmi les membres de cette Société en 1855. A cette date, ces derniers se répartissent professionnellement de la façon suivante : 71 membres des professions libérales (dont 40 avocats et 15 professeurs), 29 commerçants, 36 nobles et chevaliers, 18 membres du clergé et 71 propriétaires fonciers (*Boletín de la Sociedad económica de Amigos del País*, Valencia, 1859, IX).

3. Sur le rôle des Sociétés des Amis du Pays en Espagne, cf. J. SARRAILH, *L'Espagne éclairée de la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1954. Sur les activités de celle de Valence, consulter F. ALMELA Y VIVES, *La Real Sociedad económica de Amigos del País de Valencia*, Valencia, 1958.

propriétés l'emportent, car celles de plus de 10 ha représentent pour la noblesse 30 % des propriétaires et 80 % des surfaces possédées et pour le clergé respectivement 26 et 70 %. Les courbes de fréquence de ces deux catégories de propriétaires sont donc nettement décalées vers la droite des graphiques A et B de la Figure 4, la noblesse présentant de loin la plus forte concentration de moyennes et grandes propriétés.

Parmi ces nobles, beaucoup sont d'origine régionale, même si bon nombre d'entre eux résident à Madrid, souvent anciens seigneurs des villages en même temps que propriétaires fonciers, comme l'attestent les nombreux titres locaux : baron de Beniparrell, marquis de Malferit, de Montortal, de Belgida... Mais nous rencontrons aussi des grands d'Espagne dont les biens valenciens ne sont qu'une partie de l'immense fortune foncière : ainsi le duc de l'Infantado, plus grand propriétaire de la communauté, ancien seigneur d'Alberique, d'Alcacer et de Gabarda, le duc de Tamames, celui de Hajar, seigneur de Sollana et promoteur de la deuxième section de l'Acequia. Si la majeure partie d'entre eux ne voient dans la terre qu'une source de rente, quelques-uns se préoccupent de l'accroître en faisant progresser l'agriculture des *huertas* selon l'idéal physiocratique qui anime la Société des Amis du Pays : un certain nombre de nobles y participent et la présidence de la Société leur est en général acquise. Pour la période qui nous occupe, deux membres de la communauté de l'Acequia se succèdent à ce poste, le baron de Santa Barbara et le comte de Ripalda. Ce dernier, lors d'un voyage en Provence, adresse un mémoire à la Société des Lettres où il compare l'agriculture du Bas-Rhône à celle de Valence, en s'intéressant beaucoup à l'élevage du ver à soie et en proposant déjà des contacts plus étroits entre Marseille et Valence¹.

Les propriétés du clergé, auxquelles nous avons joint les biens des établissements d'enseignement, des administrations et des fondations pieuses ou de bienfaisance qui étaient la plupart du temps aux mains de l'Église, sont d'origine valencienne pour les 4/5^e : Valence, ville de reconquête, était ville d'Église et abritait, au milieu du XIX^e siècle, 14 églises paroissiales, outre la cathédrale, et une trentaine de couvents. Pour le reste, il s'agit des bénéfices des églises villageoises de la plaine, beaucoup moins importants, excepté dans le cas des très gros bourgs.

A Valence même, ces propriétaires se répartissent de la façon suivante :

Clergé séculier	251 ha	58 %
Clergé régulier	100 ha	23 %
Enseignement	50 ha	12 %
Administrations	28 ha	7 %
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	429 ha	100 %

1. *Boletín de la Sociedad económica de Amigos del País*, Valencia, 1840, I. (Les problèmes de l'élevage du ver à soie se posaient aussi dans les *huertas* de Valence, dont c'était une activité complémentaire importante.)

Le clergé séculier, dont les biens n'ont pas encore été touchés par les lois de désamortissement¹, vient en tête : toutes les paroisses de la ville sont représentées et la taille de leurs propriétés correspond d'assez près à leur importance dans la géographie religieuse de la cité : San Martin et San Andres, paroisses des quartiers riches, bien pourvues en desservants et en bénéficiers, possèdent respectivement 63 et 40 ha tandis que San Miguel, petite paroisse des faubourgs, n'en possède que 1,5.

Pour le clergé régulier, la différence est grande entre les congrégations féminines, dont les biens ont échappé jusqu'alors aux ventes du désamortissement, alors que ceux des congrégations masculines ont déjà été vendus presque en totalité. Nous saisissons donc l'importance ancienne de la propriété ecclésiastique dans l'Acequia Real au moment où elle est menacée de disparition : il semble bien qu'avant le désamortissement, les biens du clergé devaient être au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de la noblesse.

Propriété et gouvernement de l'Acequia

Après avoir été longtemps dominé par les villes d'Alcira et d'Algemesi (jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il s'agissait du « canal royal d'Alcira »), le gouvernement de l'Acequia avait connu, avec la prolongation du canal par le duc de Hajar, les ingérences extérieures et en particulier celles de la Couronne, qui avaient déplacé le centre de gravité de la communauté vers Valence². Les Ordonnances de 1845, qui sont à l'origine de l'organisation actuelle de cette communauté, ont redonné une place dans son gouvernement aux propriétaires-membres, par un système d'assemblée et de conseil élus³. Cependant les droits de vote et d'éligibilité, fondés sur l'importance des surfaces possédées, avantageaient les grands propriétaires parmi lesquels dominaient, nous l'avons vu, les Valenciens. On comprend donc que l'assemblée générale, qui siégeait à Valence, ait présenté une notable proportion d'entre eux et que les membres du conseil de gouvernement — en particulier le président de l'Acequia — aient été souvent des Valenciens. Un document de 1845 cite au moins un tiers de citadins parmi les 61 membres de la première Assemblée générale née des nouvelles Ordonnances. Si l'on ajoute que le duc de Hajar nommait directement huit députés pour représenter ses intérêts dans la deuxième section du canal, on comprend que le rôle des propriétaires de la cité ait été grand et qu'ils aient voulu dominer à la fois l'eau et la terre.

1. La vente des biens du clergé se fit en deux grandes étapes : la première de 1837 à 1845, qui frappa surtout les congrégations masculines dans la province de Valence ; la seconde de 1854 à la fin du siècle, qui concerna donc les biens du clergé séculier et des congrégations féminines.

2. M. JAUBERT DE PASSA, *Voyage en Espagne*, Paris, 1823, II.

3. Gobierno superior político de la Provincia de Valencia, « Ordenanzas para el gobierno y dirección de la Acequia Real del Jucar y uso de sus aguas », 1845.

Propriété et exploitation

Les registres consultés ne nous renseignent généralement pas sur le mode de tenure de la terre irriguée, car le droit d'arrosage est lié à la terre et non à son exploitation : c'est le propriétaire, membre de la communauté, qui en paie le prix. Mais les listes de 1865 portent mention des colons (*colonos*) à Beniparrell pour un certain nombre de propriétaires valenciens et à Guadasuar pour les biens du clergé ; le Tableau 3 (Annexe, *infra*, p. 47) résume ces indications.

A Beniparrell, où l'appropriation citadine est toute-puissante, le faire-valoir indirect semble dominer dans les terres irriguées : pour 102 propriétaires du village et des communes voisines (Albal, Alcacer, Silla) exploitant 65 ha, on trouve 41 propriétaires de Valence possédant 145 ha, dont la tenure exacte nous est connue pour 23 d'entre eux (soit 84 ha). Cette surface est partagée entre 69 colons, résidant pour la plupart à Beniparrell, et dont quelques-uns sont en même temps de très petits propriétaires de l'Acequia. Les grandes propriétés valenciennes sont donc affermées en un très grand nombre de lots (30 pour les 40 ha de la baronne de Beniparrell) et la moyenne par colon s'établit à 1,2 ha : près de 60 % parmi eux afferment moins de 1 ha et un seul plus de 5.

A Guadasuar, la structure du colonat dans les terres appartenant à l'Église est à peu près identique : 46 ha répartis entre 58 colons, soit 0,8 ha par colon. Malgré leur caractère incomplet, ces chiffres montrent que cette structure n'est pas très différente de celle de la propriété locale telle que nous l'avons décrite plus haut, et qu'au niveau de l'exploitation le colonat rejoint et renforce la petite propriété : il est, le plus souvent, le fait de paysans sans terre ou de très petits propriétaires.

Le faire-valoir indirect n'est cependant pas une règle absolue pour les propriétés citadines : à Beniparrell, quelques Valenciens exploitent directement tout ou partie de leur propriété, en général moyenne. A Corbera de Alcira, commune voisine de notre terrain d'étude, un tiers des propriétés citadines dans la communauté d'irrigation locale sont exploitées en faire-valoir direct¹, la culture du riz favorisant ici l'absentéisme des propriétaires.

Nous manquons encore d'études quantifiées sur la structure sociale de ces villages de *huerta* au milieu du XIX^e siècle, mais la structure foncière analysée ici montre qu'au-dessus d'un petit nombre de paysans aisés et de rentiers de la terre, on y rencontrait une masse de petits paysans propriétaires dont les plus pauvres devaient louer leurs bras sur les grandes propriétés foraines ou y affermer quelques parcelles. Le nombre des brassiers n'était pas encore élevé, comme il allait le devenir au XX^e siècle, car la possibilité leur était offerte d'être colons des propriétaires citadins, surtout nobles et ecclésiastiques : le colonat était donc le corollaire de l'absentéisme².

1. Archives municipales de Corbera de Alcira, *Reperto de cequiaje de la Acequia Mayor et Padrón de Riqueza*, 1856.

2. A Corbera, un recensement de 1832, conservé aux Archives municipales, relève, sur 270 actifs,

*

L'ancienneté de la mise en valeur et de l'irrigation, jointe à la pression démographique rurale importante, ont provoqué, dès le XIX^e siècle, un morcellement considérable de la propriété dans les terres de l'Acequia Real : le *minifundium* correspond à la surface irriguée que peut alors cultiver une famille paysanne, compte tenu des techniques agricoles restées très traditionnelles. L'exploitation y est donc le fait d'un grand nombre de petits et moyens paysans propriétaires et de colons travaillant sur les grandes propriétés d'origine valencienne.

L'appropriation foncière des citadins est alors un fait important de la géographie agraire des *huertas* de la plaine littorale : elle n'atteint pas, dans le cas de l'Acequia Real, les proportions qu'elle prend à la même époque dans les communautés de la *huerta* de Valence proprement dite, où la part des propriétaires ecclésiastiques, nobles et bourgeois est écrasante¹, mais elle est assez voisine de celle que nous avons rencontrée dans d'autres communautés d'irrigation de la Province : les habitants de Valence possèdent 47 % des terres irriguées de Corbera de Alcira et 27,5 % de celles de Sueca en 1856, 23 % de celles de Villanueva de Castellón en 1845 et 14 % de celles du Valle de Carcer y Sellent en 1861². Si les gros bourgs voisins de l'Acequia n'ont qu'une influence foncière très locale, car ils sont nombreux et concurrents, le rayon foncier de Valence s'étend largement sur la région littorale et déborde même sur la province de Castellón : il absorbe, en 1851, 14 % de la *huerta* de Villareal³.

La place des grands propriétaires traditionnels en Espagne, noblesse et clergé, est déjà considérablement réduite au bénéfice de la bourgeoisie valencienne, qui ne cesse d'investir des capitaux dans la terre et dont la part atteindra 38 % des terres de la communauté en 1900, alors que celle du clergé disparaît et que celle de la noblesse est réduite à 2 %. De 1855 à 1900, dans les 14 communes étudiées, la part des Valenciens (hormis la noblesse et le clergé) est passée de 2 655 à 4 666 ha : elle a progressé deux fois plus vite que les surfaces irriguées par l'Acequia dans ces mêmes communes. Cette orientation terrienne de la classe dirigeante de la cité n'a-t-elle pas renforcé considérablement les liens qui unissaient celle-ci à sa région et, dès le XIX^e siècle, marqué profondément le développement économique et la géographie régionale ?

226 agriculteurs et 35 journaliers, soit une proportion de 1 journalier pour un peu plus de 6 agriculteurs.

1. E. BURRIEL, « Importancia de la Noblesia y la Iglesia en la estructura de la Huerta de Valencia. Noticias y comentarios », *Estudios geográficos*, 115, p. 309.

2. Archives des différentes communautés d'irrigation.

3. Cf. *ibid.*

ANNEXE

TABLAU I

La propriété dans l'Acequia Real del Jucar

COMMUNES	Population 1857	Propriétaires de la communauté			Propriétaires valenciens				
		Nombre	Surface		Nombre	%	Surface		
			totale	moyenne			totale	%	moyenne
ALBALAT DE LA LA RIBERA	2 002	298	509 ha	1,7 ha	43	14,4	178 ha	35	4,1 ha
ALBERIQUE	4 449	484	1 338	2,7	90	18,6	484	32,4	4,8
ALCIRA	13 652	876	1 606	1,8	117	13,3	543	33,8	4,6
ALCUDIA DE CARLET	2 375	400	286	0,7	50	12,5	84	29,4	1,6
ALGEMESI	6 075	1 394	1 911	1,3	133	9,5	465	24,3	3,5
ALGINET	2 380	422	359	0,8	18	4,2	34	9,4	1,8
ANTELLA	1 050	75	59	0,7	6	8	12	20,4	2
BENIFAYO	2 989	430	192	0,4	25	5,8	69	36	2,7
BENIMODO	754	184	150	0,8	13	7	35	23,1	2,6
BENIMUSLEM	220	274	344	1,2	34	12,4	116	33,7	3,4
GABARDA	355	146	159	1	29	19,8	57	35,9	1,9
GUADASUAR	1 331	797	840	1	69	8,6	261	31,1	3,7
MASALAVES	422	218	327	1,5	44	20,1	208	63,7	4,7
SOLLANA	1 226	1 000	2 251	2,2	198	19,8	1 083	48,1	5,4
TOTAL 1855	39 226	6 998	10 331 ha	1,5 ha	869	12,4 %	3 579 ha	34,7 %	4,1 ha
ALBAL	1 569	209	264	1,2	64	30,6	178	68	2,8
ALCACER	1 918	212	91,5	0,4	29	13,6	26	29	0,9
ALMUSAFES	1 262	543	498	0,9	31	6	190	38	6,1
BENIPARRELL	284	61	213,5	3,5	44	72	156	73	3,5
PICASSENT	2 767	138	82	0,6	10	7	43	52,5	4,3
SILLA	3 371	1 332	1 555	1,1	234	17,6	651	42	2,8
TOTAL 1866	13 021	2 495	2 704 ha	1 ha	413	16,6 %	1 244 ha	45 %	3 ha

TABLEAU 2

La propriété foncière

N = Nombre S = Surface occupée

Propriétés Dimensions	A				B				C				D			
	N	%	S (ha)	%	N	%	S (ha)	%	N	%	S (ha)	%	N	%	S (ha)	%
0 - 1,49 ha	374	53	317	8,5	2	4,5	1	0,2	4	6	1,5	0,3	90	22	28	2
0,5 - 0,99					4	9	3,5	0,6	8	11,5	6	1,1	92	23	69,5	6
1 - 1,99	158	22,2	516	14,5	6	13	7,5	1,5	19	25,5	27	4,5	84	21	127,5	10
2 - 4,99					11	24	37	7	13	18,5	36	6,5	84	21	263	21
5 - 9,99	89	12,6	659	18,5	9	19,5	61	12	8	11,5	62,5	11,6	33	8	240	19
10 -19,99	51	7	694	19,5	6	13	82	15,5	13	18,5	184	34,5	13	3	178	15
20 -49,99	29	4	804	22,5	5	11	114	22	5	7	159	29,5	10	2	338	27
50 et +	9	1,2	590	16,5	3	6	217	41,2	1	1,5	63	12	—	—	—	—
TOTAL	710	100	3 580	100	46	100	523	100	71	100	539	100	406	100	1 244	100

- A des habitants de Valence
 B de la noblesse
 C du clergé
- } dans les terres irriguées par l'Acequia Real (14 communes en 1855)
- D des habitants de Valence dans 6 communes en 1865

TABLEAU 3

*Le colonat à Beniparrell et Guadasuar en 1865
(chiffres partiels)*

Dimensions	BENIPARRELL				GUADASUAR			
	Colons		Surface occupée		Colons		Surface occupée	
	Nombre	%	ha	%	Nombre	%	ha	%
0 -0,49 ha	17	25	6	7	22	37	8	17
0,5-0,99 ha	24	35	17	20	24	42	17	37
1 -1,99 ha	19	27	27	32	8	14	11	24
2 -4,99 ha	8	11,6	24	29	4	7	10	22
5 et +	1	1,4	10	12				
TOTAL	69	100	84	100	58	100	46	100